

ALERTE

**35 fédérations et associations nationales
Des collectifs inter-associatifs locaux
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**

Paris, le 11 juillet 2024

Communiqué de presse

La pauvreté reste très élevée. L'urgence d'un plan pour les solidarités !

9 145 000 personnes sont pauvres en 2022 selon l'Insee. Nos associations constatent au quotidien les conséquences de ce niveau historique alarmant de la pauvreté.

L'année 2022 restera marquée par une très forte inflation sur les produits de première nécessité (énergie, alimentation) suite à la guerre en Ukraine. Les ménages précaires sont les premiers impactés par cette hausse des prix, avec une perte de pouvoir d'achat deux fois plus forte pour eux selon l'Insee.

Ces données dévoilées par l'Insee appellent à une nouvelle politique de lutte contre la pauvreté :

- La pauvreté demeure très élevée alors que le chômage a fortement diminué pour atteindre son plus bas niveau depuis 40 ans. Le Collectif ne peut ainsi qu'en déduire qu'une stratégie de lutte contre la pauvreté, axée exclusivement sur le travail ne fonctionne pas. Il faut abroger l'obligation d'activité des allocataires du RSA pour ne plus stigmatiser les plus pauvres.
- A l'inverse, l'Insee constate que la pauvreté des familles monoparentales a diminué en 2022 grâce à l'augmentation des prestations sociales. La redistribution réduit donc déjà la pauvreté. Pour autant le nombre de millionnaires a progressé en France : ils sont 3,3 millions selon la banque UBS. Si chaque millionnaire reversait 8000 € aux personnes pauvres, plus personne ne serait sous le seuil de pauvreté.
- La pauvreté se transmet d'une génération sur l'autre. Les enfants dans des familles pauvres ont une forte probabilité de devenir des adultes pauvres. La dépense publique contre la pauvreté est un investissement, tandis que la pauvreté a un coût économique et social qui se compte en plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Nous appelons la nouvelle Assemblée et le futur gouvernement à un plan pour les solidarités afin de permettre à chaque français de vivre dignement.

Dans l'immédiat, nous demandons une revalorisation anticipée des minima sociaux et des allocations familiales, ce qui permettrait d'éviter une perte de pouvoir d'achat des ménages modestes. Le retard de revalorisation en 2023 devrait conduire à une augmentation de la pauvreté, il n'est pas trop tard pour que 2024 donne un coup d'arrêt à la paupérisation en France.

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr